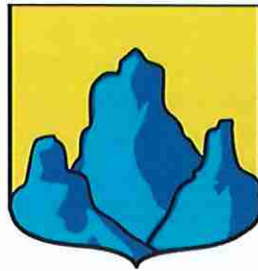




CAUDECOSTE



23 juin 1944 - 23 juin 2024

Un éditorial commun des maires de Saint-Sixte, Caudecoste et Dunes
à l'occasion du 80^e anniversaire des exactions allemandes dans nos villages

Ce travail de mémoire que nous devons faire ensemble

Nos communes ont été victimes, le 23 juin 1944, de l'armée nazie. Trente habitants ont perdu la vie lors d'une opération de représailles contre la Résistance. Cette opération avait pour origine une dénonciation auprès des unités de la division SS « Das Reich » stationnées à Valence-d'Agen.

Quatre-vingts ans plus tard, ces événements tragiques restent un enjeu à la fois pour la mémoire locale, pour la mémoire régionale, mais aussi pour la mémoire nationale. S'agissant de la mémoire locale, le 23 juin constitue un événement marquant pour de nombreuses familles, dont les témoins encore présents, les descendants et les proches des victimes. Pour la mémoire régionale, il s'agit d'une des journées les plus sanglantes de répression durant l'Occupation du Sud-Ouest de la France. Pour la mémoire nationale, la singularité de cette journée, abordée dans cette publication, doit être connue et reconnue.

L'exécution de quatorze Tsiganes à **Saint-Sixte**, dont six femmes et six enfants, a constitué le seul massacre collectif de Nomades commis en France pendant la Seconde Guerre mondiale. Durant cette période, les nomades étaient internés en zone occupée et assignés à résidence par l'État français en zone « libre ». Cette exécution est désormais reconnue pour sa filiation avec les meurtres de masse perpétrés contre les Tsiganes, les Juifs et les partisans au sein des territoires occupés du front de l'Est de l'Europe, massacres opérés pour partie par la même division allemande.

Les morts de **Caudecoste** étaient deux résistants, qui avaient participé l'un et l'autre à différentes actions de guerre contre l'Occupant. Le chef du maquis local ainsi que le curé du village, réfugié de la Moselle, étaient ciblés par les SS, tandis que le village avait déjà été visé, en octobre 1943, par des descentes de la Gestapo, suite à des dénonciations. Ce village était réputé acquis à la Résistance, on y cachait des réfractaires, des partisans et des familles juives, parmi lesquelles la famille Krako fut en particulier soutenue par l'institutrice Denise Baratz.

Enfin, les quatorze victimes de **Dunes** relèvent de la décision, prise au plus haut niveau de la hiérarchie nazie, de radicaliser la répression en France. Alors que les Allemands avaient perdu la main face à l'Armée rouge depuis plus d'un an et alors que le débarquement en Normandie

changeait la donne à l'Ouest de l'Europe, il s'agissait à la fois de tenter d'anéantir le maquis et de terroriser la population. La mise en scène de la pendaison collective au balcon de la Poste du village servait ce dernier objectif. Dunes, ville acquise au Front populaire, était surveillée par l'administration de Vichy, de nombreux habitants participaient aux groupes locaux du Corps franc Pommiès et de l'Armée secrète. Cependant, une minorité d'habitants étaient eux pro-Allemands, et deux femmes rédigèrent un cahier de délation. Il est établi que cette dénonciation, qui comportait les noms de nombreuses familles de Dunes mais aussi de Sistels - village finalement épargné - provoqua l'opération de répression. L'appel public des hommes dénoncés en vue de leur exécution, dans l'ordre même des noms figurant sur le cahier de délation - trouvé à la Libération, numérisé par les Archives départementales du Tarn-et-Garonne et publié en 2023 -, ne laisse aucun doute.

Avec cet éditorial commun, nous associons nos communes pour rendre hommage aux victimes du 23 juin 1944, et, dans le même temps, nous soulignons ensemble le besoin de poursuivre le « travail de mémoire ». Chacun, chacune peut librement tirer les enseignements de la matière que cette publication rend accessible, y compris sur l'actualité de la lutte contre les adversaires de la démocratie, contre tous les racismes et les discriminations, et pour une société juste et solidaire. ♦

Juin 2024

David Sanchez
Maire de Saint-Sixte (47)

François Dailedouze
Maire de Caudecoste (47)

Alain Alary
Maire de Dunes (82)



D. ALFONSI

La libération approche mais... c'est la fuite en avant répressive

Après la défaite des troupes allemandes face à l'Armée rouge à Stalingrad, en février 1943, l'hypothèse que l'Allemagne perdra la guerre est devenue majoritaire. La confiance a changé de camp. Cependant, l'Occupant s'enfonce dans la répression et les plus fanatiques de la politique de Collaboration dirigée par Philippe Pétain et Pierre Laval nourrissent la machine à terreur.

Octobre 1942 - février 1943, l'issue de la bataille de Stalingrad rend crédible la possibilité de la défaite du Reich. En France, la zone dite libre a été envahie le 11 novembre 1942 à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord. Les déportations de Juifs, de communistes, de résistants se comptent par dizaines de milliers. En avril 1944, la division « Das Reich », qui a perdu des forces considérables sur le Front de l'Est, est envoyée dans le Sud-Ouest de la France. Elle a pour mission de maintenir la continuité territoriale entre la Méditerranée et l'Atlantique, d'anéantir les maquis et de terroriser les civils pour éviter des soulèvements populaires. Pour mener des opérations de terreur, elle s'appuie notamment sur la Gestapo, la police allemande, sur les organisations collaborationnistes - Légion française des combattants, Milice française -, mais aussi sur de simples citoyens transformés en délateurs.

En juin 1944, la division nazie est stationnée dans 35 villes de Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne. Au 20 juin, 8610 soldats, dont 1242 officiers et sous-officiers sont encore présents, tandis qu'une partie des troupes a quitté la région pour la Normandie. Ainsi, contrairement à ce que l'on croit généralement, de nombreuses forces de répression restent présentes dans les villages de la région pendant des semaines après le débarquement du 6 juin.

À Valence-d'Agen sont présents 193 soldats du Reich, encadrés par 3 officiers et 19 sous-officiers. Une partie des soldats ont opéré sur le front de l'Est, participant à des massacres de partisans et de civils. D'autres, souvent

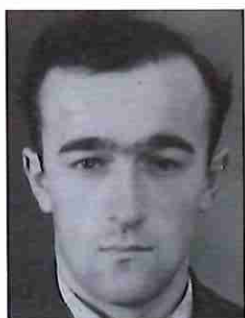
jeunes et embrigadés les années précédentes dans les organisations de jeunesse hitlérienne, ont été incorporés récemment. Dès l'enfance, ils ont été formatés dans l'hostilité aux Juifs, aux nomades, dans la haine des communistes et des partisans, et dans la perspective d'une société aryenne, purifiée de tous les éléments impurs. La haine de la démocratie, la détestation des étrangers, le refus des contrepouvoirs, l'adoration des chefs, l'antisémitisme sont au cœur de l'idéologie de ces soldats.

La fuite en avant dans la répression concerne aussi l'État français. Avec le soutien de Philippe Pétain, René Bousquet devance les exigences allemandes pour livrer les Juifs, enfants compris, en vue de leur extermination. Au niveau local, la Milice française mais aussi des Français appointés par la Gestapo s'associent à la répression, jouant un rôle déterminant car ils informent finement les officiers du Reich pour orienter la répression. La montée en puissance de la Résistance et des maquis - propagande, sabotages, attentats contre des soldats et des collaborateurs... - met sous pression les délateurs, auteurs de milliers de lettres de dénonciation. Les Allemands ont déjà perdu la guerre, le succès du débarquement engage la libération du territoire, les parachutages d'armes permettent d'équiper une partie des maquis. Lors de l'annonce du débarquement, une partie des maquis présents en frontière du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Gers sortent de l'ombre et de nombreux habitants occupent l'espace public. À Dunes, 150 villageois rejoignent les maquis les 6 et 11 juin. Mais les armes manquent et les délateurs intensifient leur fuite en avant. ♦

Visages de résistants au sein des trois villages

À Dunes, Caudecoste, Saint-Sixte et alentour, deux organisations résistantes se structurent en 1943 et 1944, et disposent de groupes locaux : le Corps franc Pommiers et l'Armée secrète.

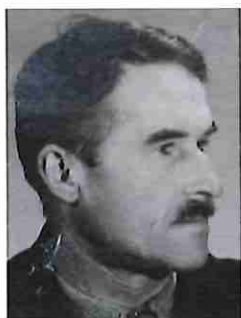
D'autres habitants participent à des maquis voisins des Francs tireurs et partisans, dans le Lot-et-Garonne, le Gers et le Tarn-et-Garonne.



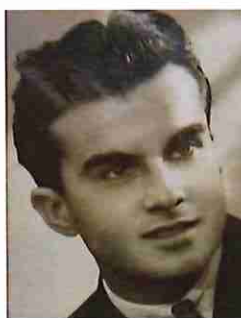
Alary Albert



Alary Alexandre



Amisse Clovis



Amisse Georges



Bas Raymond



Casse Armand



Daubas Sylvain



Delpech Pierre



Jacquet André



Lacroix Louis



Lagente Guy



Mauquié Elie



Poujade Daniel



Pourcel Roger



Serret Clovis



Soubie Alphonse



Soubie Robert



Tonnelé Marcel



Tourné André



Tourné Clovis

Il s'agit là de photos de résistants homologués après la guerre, issues de leurs dossiers individuels accessibles au Service historique de la Défense, à Vincennes (94) ou transmises par leurs familles.

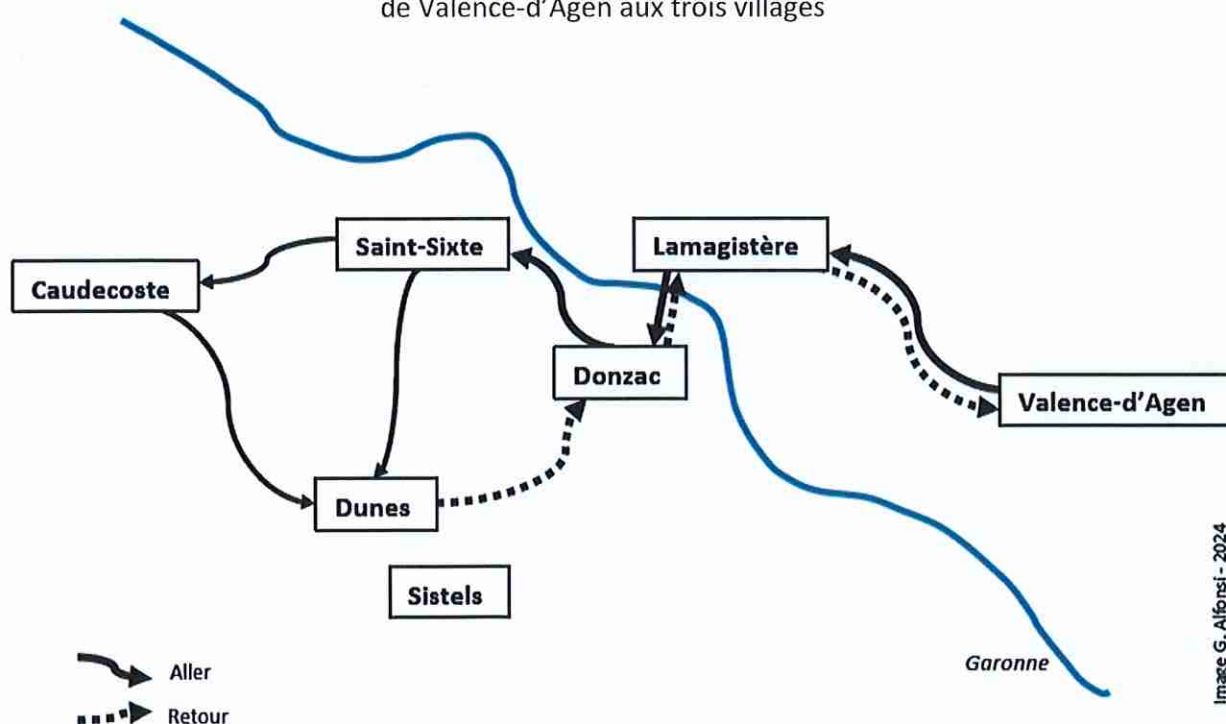
L'origine de l'opération allemande, un cahier de dénonciation appelant à « calmer tout ce peuple »

L'opération du 23 juin est décidée après le 19 juin. En effet, ce lundi, les officiers de la Kommandantur de Valence-d'Agen reçoivent des mains d'une enfant de treize ans envoyée par sa mère un cahier d'écolier.

Sur une quinzaine de pages sont consignés quarante-six noms de familles de Dunes et de Sistels, dénoncées comme étant « contre les Allemands », « communistes », « du maquis »... ou tout cela à la fois. L'autrice en avait rédigé un brouillon le 17 juin en compagnie d'une amie de Malause, qui elle-même a dénoncé les sept gendarmes de Valence-d'Agen ayant rejoint la Résistance. Le cahier, retrouvé à la Libération, appelle à une opération allemande : « À Dunes, on préfère écouter la radio de Londres (...) qui leur bourrent le crâne pour en faire des bandits au lieu de rester calme et disciplinés comme le recommande notre Maréchal. (...) Il faut que vous alliez calmer tout ce peuple autrement c'est toujours à recommencer mais pas un mot à personne (...) ».

Une liste dactylographiée dans l'ordre exact du cahier de délation est réalisée par les Allemands et sera le support de la pendaison collective à Dunes. Mais, avant de se rendre à Dunes, les soldats ont prévu de passer par Caudecoste, dont certains résistants sont eux aussi connus et recherchés. ♦

23 juin 1944. Parcours de l'unité SS de la division « Das Reich » de Valence-d'Agen aux trois villages



À partir de Valence-d'Agen qu'ils ont quitté alors que le jour n'est pas encore levé, les soldats traversent la Garonne à Lamagistère, passent par Donzac puis à Saint-Sixte, avant de se rendre à Caudecoste pour certains. Tous se retrouvent à Dunes vers 10 h. En début d'après-midi, un ordre de retour au cantonnement est apporté, évitant au village de Sistels d'être frappé à son tour.

Saint-Sixte : l'extermination de quatorze forains, dont six enfants et six femmes

Il est établi depuis peu que le massacre de Saint-Sixte, unique en France pendant la Seconde Guerre mondiale, a été une sorte de prolongement en France des massacres commis par la division SS « Das Reich » contre les Tsiganes, une population à anéantir pour les nazis.

Depuis le 6 avril 1940, les nomades sont en France soit internés dans des camps, soit assignés à résidence. Les familles ne peuvent plus subvenir à leurs besoins en se rendant comme auparavant là où elles avaient leurs activités économiques habituelles. Les forains vivent, eux aussi, dans une grande misère, car les foires sont réduites ou supprimées.

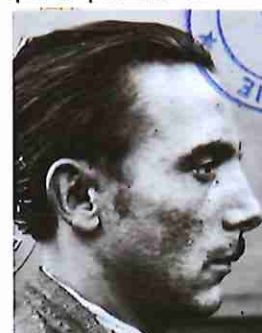
Le 22 juin 1944 au soir, trois familles logeant dans deux roulottes s'arrêtent non loin de l'église du village. Elles connaissent bien la région, et la petite dernière de la famille, Henriette Landauer, est née 18 jours plus tôt, le 4 juin, à Agen. Ces familles sont originaires du monde du cirque, mais la guerre a réduit à néant la possibilité de se produire, les attractions sont interdites.

Après être passés par Lamagistère et Donzac, les soldats vont en direction de Caudecoste, avant d'aller à Dunes. Vers 5 heures du matin, ils arrivent à Saint-Sixte et aperçoivent les roulottes.



Ils contrôlent leurs habitants, fouillent les roulottes, jettent les affaires qu'elles contiennent au sol. Les dix-neuf présents sont ensuite poussés vers un pré voisin. L'un des hommes comprend ce qui va se passer, il crie : « *Laissez-vous tomber et faites les morts* ». Les soldats mitraillent les présents au moins à trois reprises, la scène est monstrueuse, treize

présents sont tués sur le coup et un petit enfant est mortellement blessé. Trois autres sont blessés par balle et seront amenés par la Croix-Rouge à l'hôpital d'Agen. Deux rescapés sont indemnes. Certains des survivants témoigneront plus tard, ce qui a permis le présent récit.



Après la fusillade, des habitants ont eu une attitude exemplaire. Ainsi, Omer Vergnes accueille chez lui les rescapés, et, malgré le couvre-feu, va à bicyclette chercher le docteur Escudier, que les familles connaissent, à Lamagistère. Omer Vergnes témoignera : « *Tout le monde dormait. On a entendu du bruit. Avec ma femme et ma belle-mère, on a entendu crier, puis une fusillade. Il y a eu quelques minutes de silence, puis cela a recommencé. On a frappé fort à la porte, les femmes ne voulaient pas que j'ouvre mais j'ai ouvert car il fallait bien savoir ce qui se passait. "Ils nous ont tués, mon pauvre monsieur. Les Allemands nous ont tous tués." À six ou sept, ils sont rentrés dans le couloir, il y avait des taches de sang. Ils m'ont supplié d'aller chercher le docteur Escudier, qu'ils connaissaient bien, pour soigner les blessés.* ».

Le maire alerte le Préfet, mais ses trois lettres, envoyées par porteur dans la même journée, n'ont aucune suite immédiate : aucune autorité ne viendra d'Agen. Des habitants sont chargés par le maire de fabriquer des

À gauche : Paul Vaise, l'un des deux hommes tués à Saint-Sixte. Photo issue d'une notice d'identité de forain, 1936. À l'époque, bien que Français, les forains et les nomades, ont un carnet d'identité spécifique, qu'ils doivent produire à chaque déplacement. Photo de droite : André Vaise, l'un des rescapés du 23 juin. Photo issue d'une notice du même type, datée elle de 1947.

caisses en guise de cercueil pour les corps. Dix sont réalisées, les corps des plus jeunes ont peut-être été mis dans les mêmes, ou les enfants avec leurs mères. D'autres villageois creusent une fosse. Encore aujourd'hui, des descendants d'habitants présents lors du drame racontent que lorsqu'il a gravi la cote pour amener les corps au cimetière, le cheval se serait arrêté, qu'Omer Vergnes aurait murmuré à son oreille qu'il fallait enterrer les corps des enfants, ne pas les laisser ainsi... et

que le cheval serait reparti. Les obsèques ont lieu le jour même, à 18 heures.

Précision qui n'était pas connue jusque-là : onze des quatorze sépultures ont été par la suite exhumées pour être inhumées dans un caveau de famille au cimetière de Saint-André de Cubzac (Gironde). Trois sépultures ne sont pas localisées à ce jour, mais les recherches continuent. ♦

L'interprétation des faits

Voici ce qui n'avait pas été écrit jusqu'à présent : **le massacre de Saint-Sixte a été le seul massacre collectif de Tsiganes commis en France par l'armée nazie durant l'Occupation. Il fait aussi partie des rares massacres ayant compté plusieurs femmes et plusieurs enfants, dont le plus massif et le plus connu fut celui d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), commis le 10 juin 1944.**

La singularité du massacre de Saint-Sixte est d'avoir concerné des nomades, ayant le statut de forains. Il aura fallu près de quatre-vingts ans pour que ce simple constat soit formulé : **en tuant sans distinction d'âge et de genre, indépendamment de toute action résistante, les soldats nazis ont en fait prolongé en France la politique d'extermination systématique des Tsiganes à l'Est de l'Europe.**

La *Revue d'histoire de la Shoah* a retenu cette interprétation des événements en publiant en mars 2023, un article de Gilles Alfonsi, intitulé « Histoire d'un massacre, 23 juin 1944. L'exécution collective d'un collectif manouche par la division "Das Reich" à Saint-Sixte dans le Lot-et-Garonne ». Cet article est disponible auprès de l'auteur. ♦

Fernand Landauer, avec son fils, après la guerre. Après la fusillade du 23 juin, il se rend sur place, reconnaît les corps - ce dont il se souviendra toute sa vie - et s'occupe des démarches pour que les victimes soient réinhumées dans un caveau familial, situé à Saint-André de Cubzac, en Gironde.



Caudecoste : la terreur répressive contre les « *terroristes* » dans un village résistant qui protège la famille Krako

L'un pendu, l'autre abattu alors qu'il s'enfuyait, les deux résistants tués à Caudecoste participaient de longue date au Corps franc Pommiès. Le village, qui comptait plusieurs résistants et dont la jeune institutrice cachait une famille juive, avait déjà été ciblé par la Gestapo en octobre 1943.

Le 18 octobre 1943, dans le cadre d'une opération de la Gestapo à la suite de parachutages destinés à la Résistance, en présence du sinistre Prosper Delpuch (surnommé « Bouboule » dans la région), plusieurs maisons sont fouillées. Raoul Rogale est arrêté, tandis que Jean Ducos, lui aussi membre du Corps franc Pommiès, échappe à l'arrestation car il est au maquis. Amené comme d'autres partisans à Toulouse, Raoul Rogale est condamné à mort par un Tribunal militaire allemand et fusillé le 5 janvier 1944 au camp de Bordelongue. Les mouvements de Résistance - Libérer et fédérer, Corps franc Pommiès... - étaient bien implantés dans le village, des armes circulaient, et certains résistants participèrent aussi à des maquis des Francs tireurs et partisans (FTP).



Le 23 juin, venus de Saint-Sixte, les Allemands ciblent certaines maisons. Ils les fouillent, interrogent des habitants sur les « *terroristes* » présents dans le village. Les Allemands recherchent tout particulièrement l'un des chefs de la Résistance locale, Marceau Frigoul, mais celui-ci est au maquis. Ils se rendent au presbytère, d'où ils embarquent de force le curé Louis Houpert. Ce curé est un

réfugié alsacien, arrivé en Lot-et-Garonne en novembre 1940, anti-allemand et proche de la Résistance. Il sermonne les villageois pour que la Résistance soit discrète. Guy Lagente, chef du groupe local du Corps franc Pommiès, est lui aussi absent, comme d'autres résistants. Les soldats nazis interrogent et décident de pendre Marcelin Serret devant sa femme, qu'ils obligent à apporter une chaise pour procéder à l'exécution en attachant la corde à la tonnelle du cordonnier tout proche. Les récits d'après-guerre évoquent une réponse maladroite de Marcelin Serret à un soldat qui lui aurait demandé s'il était « *terroriste* », auquel il aurait répondu : « *oui je travaille la terre* ». Il aurait ainsi été exécuté pour cette maladresse, et certains, comme Jacques Brissaud dans son livre *Crimes de guerre en Agenais*, imprécis et truffé d'inexactitudes, écrivent même à partir d'un seul témoignage « *je vous jure que Marcelin Serret n'était pas résistant* ».

Sauf que, quatre-vingts ans après les faits, le dossier militaire de Marcelin Serret révèle qu'il était impliqué dans la Résistance depuis le 1^{er} janvier 1943, qu'il avait participé à de nombreuses activités et actions périlleuses (cache de réfractaires, camouflage d'armes...), et notamment à la bataille d'Astaffort où les résistants du coin avaient affronté la Milice française et l'Armée allemande, le 13 juin 1944. Ainsi, Marcelin Serret n'aurait pas dû être présenté comme un benêt maladroit, mais comme un résistant pendu dans le cadre de la politique de répression des maquis dont la division « Das Reich » avait la charge. Il n'est d'ailleurs pas anodin que l'homme ait été pendu, comme le seront un peu plus tard les dénoncés de Dunes : c'était là le sort prévu pour les partisans ce jour-là.

Dessinateur à l'usine Granges d'Agen, Armand Casse, lui, est abattu alors qu'il tente de s'enfuir. Il s'agit d'un résistant actif depuis mars 1942. Après s'être évadé d'un camp de prisonniers en Allemagne, il a notamment joué le rôle d'agent de liaison entre un groupe de résistants de Puymirol, France au combat, et le Corps francs Pomiès. Il a participé à la réception de containers parachutés et lui aussi à la bataille d'Astaffort.

Après leurs crimes, les soldats prennent en otage le curé Houpert ainsi qu'un autre habitant présent, réfractaire au Service du travail obligatoire (STO) réfugié dans la région, Roger Dublin. Ils les utilisent comme bouclier humain, craignant une attaque du maquis. Direction : Dunes, par la route et par les champs, pour encercler le village. ♦

L'action héroïque de la jeune institutrice, Denise Baratz

Denise Baratz est engagée comme l'institutrice et directrice de l'école de Caudecoste, Édouard Monméjean, un résistant très actif lui aussi membre du Corps franc Pomiès. Lui a dû rejoindre le maquis le 6 juin se sachant recherché à la suite d'une dénonciation. La jeune femme, 23 ans en 1944, participe à la réception de parachutages, joue le rôle d'agent de liaison entre maquis. Denise Baratz cache des armes et des munitions sous l'estrade de sa classe. Elle planque des réfractaires au STO. Elle participe le 13 juin aux affrontements d'Astaffort contre la Milice soutenue par la SS.



Denise Baratz accueille la famille Krako, une famille juive réfugiée dans la région. Des gendarmes français sont venus convoquer le père, Siegfried, aboutissant à son arrestation et à sa déportation au camp d'extermination de Dachau où il est mort en mars 1943. La mère, Hélène, et ses trois enfants - Alice, qui fait partie des élèves de l'école, Edgar, qui travaille pour un cultivateur, et Renée, encore bébé - sont protégés. Le 23 juin, Denise Baratz est alertée par un habitant et parvient à sauver Renée, en l'envoyant en voiture à Lamagistère. Elle est reconnue « *Juste parmi les nations* » en 2009, est faite citoyenne d'honneur du village et reçoit le grade de chevalier de la Légion d'honneur en 2010. Elle est décédée le 8 décembre 2014.

Sa mémoire est régulièrement honorée par le village, comme lors du spectacle de la fin de l'année scolaire 2023, où les enfants ont joué une émouvante pièce de théâtre devant plus de cinq cents habitants, en présence de Renée Krako. Ci-dessous, photo de classe de l'année 1944 : au dernier rang, quatrième petite fille à partir de la gauche, il s'agit d'Alice Krako. ♦



Une expédition sur dénonciation pour **anéantir** **les résistants** de « Dunes-la-Rouge »

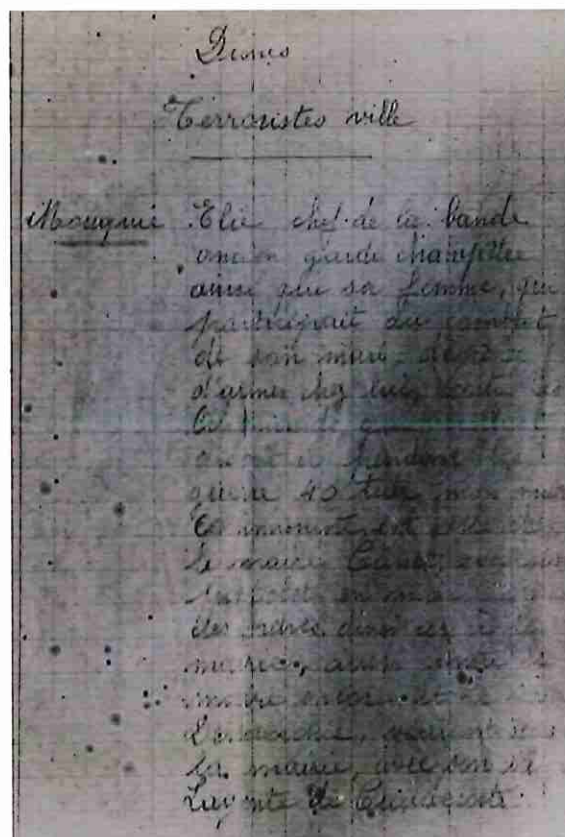
Dunes était la véritable cible de l'opération allemande du 23 juin. Le village est fortement politisé et surveillé par les gendarmes pour être un bourg à tendance communiste. Un élu, Alexandre Alary, y a même été déchu de son mandat en 1941, puis toute la municipalité a été remplacée par une Délégation spéciale désignée par le Préfet.

Deux groupes de résistants sont présents et entretiennent d'excellentes relations : le Corps franc Pommiès, dirigé localement par Élie Mauquié, et l'Armée secrète, dirigée par Daniel Poujade, le boucher du village. Des parachutages ont été réceptionnés, des armes circulent. Les résistants participent à des sabotages dans la région, notamment sur la voie ferrée près de Lamagistère. Cependant, l'hégémonie de la Résistance est écornée par une minorité pro-allemande, dont la figure principale est le curé du village, Henri Bozouls, qui a réuni au presbytère certains paroissiens pour leur vanter le « génie allemand ».

À l'annonce du débarquement, c'est l'effervescence dans le village : 150 hommes se rendent au maquis. Le 11 juin 1944, le Corps franc Pommiès bloque les routes et occupe l'espace public, comme dans d'autres bourgs de la région. Il contrôle certains habitants, dont ceux qui sont réputés pro-Allemands. C'est une action forte, héroïque : pour quelques heures, tout le pouvoir échappe à la fois à l'État pétainiste, engagé dans la Collaboration, et aux Allemands. Mais cette action a une contrepartie : les résistants, sortis au grand jour et donc connus de tous, suscitent la peur et la haine chez les habitants compromis. Plusieurs savent ainsi quels sont les villageois qui sont allés au maquis et ceux qui ont provisoirement regagné leurs maisons car le maquis manquait d'armes.

Une femme est contrôlée par les résistants le 11 juin et mise en garde parce qu'elle reçoit chez elle, avec son mari, des officiers allemands et festoie avec eux. La Résistance avait d'ailleurs envisagé une opération mais

elle n'avait pas eu lieu en raison des risques de représailles. Cette femme finalise le 19 juin un cahier de dénonciation où sont consignés les noms de 46 familles de Dunes et de Sistels. La délatrice appelle à une opération militaire et fournit toute la matière pour assurer son « succès ». Sa fille dépose à vélo le cahier à la Kommandantur de Valence-d'Agen le 19 juin.



Première page du cahier dénonciation des « terroristes » (c'est-à-dire des résistants) de Dunes et de Sistels.

Quatre jours plus tard, vers 9 heures, environ deux cents soldats bloquent les routes d'accès au village et fouillent toutes les maisons. Plusieurs dizaines d'hommes sont regroupés sur la place de la mairie. Un officier dispose de



la liste dactylographiée des résistants, réalisée à partir du cahier de délation. Il appelle les noms des dénoncés et les présents sont aussitôt pendus, un par un, au balcon de la Poste. Les corps se touchent car le balcon est étroit. Ainsi, les officiers SS ont organisé dans le village une mise en scène. L'appel nominatif des habitants dénoncés, devant les hommes du village réunis, et l'utilisation de la pendaison servent à terrifier les habitants, afin de décourager la mobilisation populaire.

Les premiers noms sont Poujade, Mauquié et Marcon, qui sont absents. Le premier des pendus sera donc Louis Dufour, l'un des forgerons du village, dont le nom est quatrième sur la liste. Un des habitants dénoncés et promis à la pendaison tente de s'enfuir et est abattu. Parmi les autres victimes, un proche des collaborateurs, que la délatrice avait voulu protéger en l'évoquant dans son cahier comme ayant été capturé par le maquis : par erreur, il est pendu lui aussi. Trois autres hommes du village ont en outre été abattus par les soldats, comme le furent de nombreux civils au premier semestre 1944 dans tout le Sud-Ouest. Le même jour et les jours suivants, de nombreux habitants ont été blessés, maltraités, victimes de vols et de violence.

Cependant, les moyens importants mobilisés contre la Résistance à Dunes n'ont nullement permis de l'anéantir. De nombreux partisans

étaient absents du village et certains ont réussi à se cacher sur les toits des maisons. S'ensuivirent des malentendus car certains habitants crurent à une inégalité de traitement entre résistants alors que des hommes avaient simplement échappé au massacre en étant au maquis, tandis que ceux qui étaient provisoirement rentrés chez eux étaient les plus exposés. La Résistance continua, s'intensifia jusqu'à la Libération d'Agen le 19 août et de Valence-d'Agen le 20 août.

Certains, des années après la guerre, ont voulu faire croire que le curé Bozouls avait tenté de sauver des vies. En fait, c'est le curé de Caudecoste, Louis Houpert, pris en otage, qui avait tenté cela, sans succès et en prenant le risque d'être lui-même exécuté. Lourdemment compromis et soupçonné d'avoir eu connaissance de la réalisation du cahier de délation, le curé Bozouls échappa à une exécution par le maquis et se sauva, grâce à sa mutation par l'évêché à l'autre bout du diocèse.

Enfin, ayant reconnus les faits, les deux délatrices furent pendues à leur tour le 2 septembre 1944, sur ordre de l'état-major de l'Armée secrète du Tarn-et-Garonne, devant une foule importante dont certains anciens du village se souviennent encore aujourd'hui. On doit bien sûr resituer ces deux exécutions sordides dans le contexte de guerre, alors que le sort du pays n'était pas réglé. ♦

L'interprétation des faits

L'opération du 23 juin 1944 ne doit rien au hasard. Au contraire, c'est la dénonciation, motivée par la détestation des habitants pro-allemands, des communistes ou des « *terroristes* » (c'est-à-dire des résistants) qui la provoque. Cette haine rencontre la fuite en avant répressive de la politique allemande en France, soutenue activement par le gouvernement de Vichy et les organisations collaborationnistes.

L'Allemagne sait depuis des mois qu'elle a perdu la guerre. Les collaborateurs français sont dans une forme de fuite en avant, ou de déni, car ils savent qu'une issue défavorable du conflit risque de les emporter. Quant à la Résistance, elle doit sortir de l'ombre pour mettre fin à l'Occupation, répondant à l'appel à l'insurrection au moment du débarquement. Mais le faire alors que l'Occupant est encore là et que les délateurs font feu de tout bois est risqué. La période de juin à août 1944 fut de ce fait particulièrement périlleuse, à Dunes et dans de nombreux autres villages.

Soulignons que la découverte du cahier de dénonciation et la disponibilité de nombreuses pièces d'époque*, tout particulièrement aux Archives départementales du Tarn-et-Garonne et aux Archives nationales, permettent de documenter aujourd'hui de manière riche et peu contestable les événements de l'époque. ♦

**Le cahier et ces pièces sont publiés par Gilles Alfonsi dans son livre Sortis de l'ombre.*



Les victimes de l'opération SS du 23 juin 1944

Saint-Sixte (14 morts)

- Landauer Henriette, 19 jours, née le 4 juin 1944 à Agen
- Landauer Pierre, 1 an, né le 4 juillet 1942 à Castres (Tarn)
- Wanderstein Antoinette, 2 ans, née le 8 août 1941 à Marseille (Bouches-du-Rhône)
- Wanderstein Anna, 9 ans, née le 22 avril 1935 à Gênes (Italie)
- Vaise Alfred, 9 ans, né le 1^{er} septembre 1934 à Combourg (Ille-et-Vilaine)
- Vaise Michel, 11 ans, né le 24 avril 1933 à Saint-Denis (Seine)
- Vaise Marie, 14 ans, née le 30 mars 1930 à Nantes (Loire-Inférieure)
- Vaise Henriette, 18 ans, née le 21 septembre 1925 à Saint-Antoine (Gironde)
- Vaise Thérèse, 26 ans, née le 20 mai 1918, à Aubusson (Creuse)
- Landauer François, 29 ans, né le 3 septembre 1914 à Bex (Suisse)
- Vaise Élisabeth, 28 ans, née le 15 décembre 1915 à Bourges (Cher)
- Wanderstein Adolphine, 46 ans, née le 4 avril 1898 à Paris 18^e (Seine)
- Vaise Paul, 49 ans, né le 27 août 1894 à Saint-Étienne-des-Oullières (Rhône)
- Landauer Rosalie, 75 ans, née le 4 avril 1869 à Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine.

Caudecoste (2 morts)

- Casse Armand Pierre, 30 ans, administrateur du centre d'orientation professionnelle d'Agen, né le 23 mai 1914 à Caudecoste, domicilié à Puymirol, marié, père de deux enfants

- Serret Marcelin, 42 ans, journalier à Caudecoste, né le 6 février 1902 à Dunes.

Dunes (14 morts)

- Paul Masson, 26 ans, ouvrier agricole, né le 24 mai 1918 à Paris
- Jean Péleran, 29 ans, cultivateur, père de deux enfants, né le 4 janvier 1915 à Dunes
- Roger Dublin, 30 ans, ouvrier agricole, né le 5 mai 1914 à Paris,
- Yvan Duburc, 33 ans, artisan maçon, père de quatre enfants, né le 9 avril 1911 à Mansonville (Tarn-et-Garonne)
- Franc Jean Saint-Martin, 38 ans, agriculteur, père de deux enfants, né le 18 octobre 1905 à Dunes
- Gaston Sieurac, 38 ans, forgeron, père de deux enfants, né le 17 août 1905 à Agen
- Louis Dufour, 39 ans, forgeron, père d'un enfant, né le 11 novembre 1904 à Dunes
- Isidore Martin, 41 ans, artisan mécanicien, né le 31 août 1902 à Lamagistère
- Maurice Mauquié, 41 ans, cultivateur, père d'un enfant, né le 3 août 1902 à Dunes
- Jacques Moussaron, 42 ans, coiffeur, père d'un enfant, né le 1^{er} mai 1902 à Miradoux (Gers).
- Martial Martin, 47 ans, cultivateur, père de deux enfants, né le 22 août 1896 à Sistels
- Marcel Tonnelé, 50 ans, ouvrier agricole, né le 14 novembre 1893 à Sempeserre (Gers)
- Georges Carpuat, 61 ans, agriculteur, père d'un enfant, né le 11 juin 1883 à Dunes
- Jean Jeambert, 67 ans, ouvrier agricole, père d'un enfant, né le 18 septembre 1876 dans le Lot-et-Garonne



Le 10 juillet 1944, une autre opération répressive a eu lieu à la limite de Sistels et de Flamarens. Les soldats SS cherchaient un résistant communiste, Charles Castarède (photo ci-contre). Celui-ci étant parti au maquis, trois habitants ont été tués, dont deux femmes, qui - fait rare au cours de la période de l'Occupation allemande - ont été pendues. Il s'agit de Jeanne Castarède, la mère de Charles Castarède, et de Clémence Lacour, l'employée de la famille. Un voisin, Albert Lacouture, a aussi été abattu. ♦

Après la guerre... et aujourd'hui

Les trois villages s'attachent depuis des années à préserver le souvenir du 23 juin 1944 et à ce que le « travail de mémoire » soit utile au présent.

À Saint-Sixte

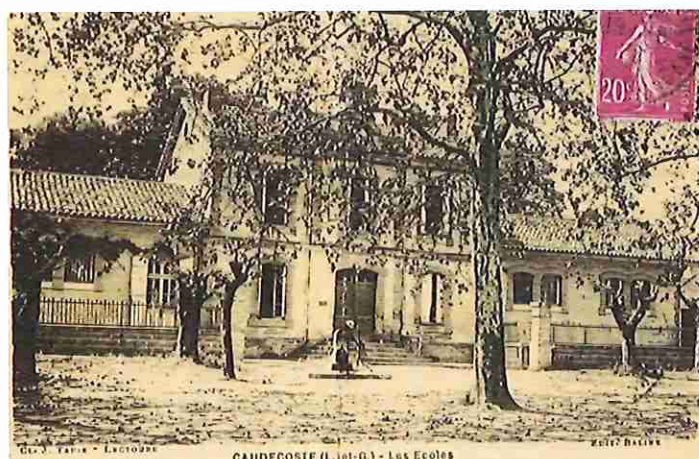
Après la guerre, le massacre de Saint-Sixte apparaît parmi les listes des massacres perpétrés par l'Armée Allemande, et la division « Das Reich ». Mais les recherches des responsables furent modestes - le juge d'instruction se plaignit d'un grave manque de moyens -, et il n'en existe que peu de traces. Et surtout, pendant près de quatre-vingts ans, la tuerie n'a donné lieu à aucune analyse, comme si ce massacre avait été commis par hasard ou par erreur. Or, on peut au contraire l'interpréter ainsi : dans le cadre d'une



opération de représailles contre la Résistance qui visait, au départ, Caudecoste, Dunes et Sistels, les soldats nazis ont croisé sur leur route, à Saint-Sixte, le campement misérable des Tsiganes, une population exterminée par la même division « Das Reich » sur le Front de l'Est. C'est parce que l'idéologie nazie implique l'élimination de certaines populations non aryennes, impures, qu'à Saint-Sixte sont tués les femmes et les enfants. Ainsi, il ne s'agit pas d'un hasard, même si la rencontre des soldats avec les deux roulottes des forains fut fortuite.

Après des années où le lieu du massacre était modestement repéré, le massacre des Tsiganes à Saint-Sixte a donné lieu à une œuvre de sculpteur et ferronnier Serge Carvalho, inaugurée en 2016. L'emplacement du mémorial des Tsiganes est annoncé aux automobilistes par plusieurs panneaux qui rappellent aussi aux habitants que leur village fut le lieu de cette tuerie singulière. L'attitude d'Omer Vergnes, secourant les rescapés, mérite d'être soulignée. ♦

À Caudecoste



Dans le cadre l'enquête menée après la guerre sur les crimes commis par la division « Das Reich », des habitants contribuent à reconnaître sur des photos ou documents des soldats SS présents dans le village le 23 juin 1944. Mais les difficultés d'identifier les auteurs précis des crimes, la mort sur différents fronts de nombreux soldats allemands entre juillet 1944 et mai 1945, et les lois d'amnisties successives votées en France en 1951, 1952 et 1953 aboutiront à une large absence de poursuites.

Le village rend hommage, depuis des années, aux victimes de la période de l'Occupation, aux résistants tués le 5 janvier et le 23 juin 1944, ainsi bien sûr qu'à Denise Baratz. Par ailleurs, un riche travail archivistique est réalisé de longue date par la mairie (contact : Pascale Oustrain). ♦

À Dunes



Après la guerre, un sous-officier allemand, l'adjudant Willy Goymann fut poursuivi pour sa participation à l'opération répressive. Il s'agit d'un soldat nazi de la première heure, engagé dès 1937 dans la SS, et ayant combattu notamment en Pologne et en Russie. Accusé d'assassinats, pillages, incendie volontaire, association de malfaiteurs, il est condamné le 1^{er} février 1951 aux travaux forcés à perpétuité par le Tribunal militaire de Bordeaux. Cependant, le jugement est cassé et annulé par arrêt de la Cour de cassation en date du 22 novembre 1951, puis en deuxième instance, l'officier nazi est acquitté le 18 octobre 1952 par le Tribunal militaire permanent de Paris. Selon le tribunal, sa présence le 23 juin 1944 est certaine, mais sa participation directe aux exécutions n'est pas établie de manière irréfutable.

La municipalité du village ne cessa de demander que justice soit rendue et dénonça le manque de poursuites contre les auteurs des crimes de guerre.

Le village reçoit la Croix de guerre avec étoile d'argent et citation en 1968. Au sein du cœur historique de Dunes, cette mémoire est très présente. Une esplanade du Général De Gaulle et une place Jean Moulin honorent aussi la Résistance, grâce à l'initiative de Christian Astruc, ancien maire de Dunes et actuel conseiller départemental. ♦

La singularité de cette journée du 23 juin 1944

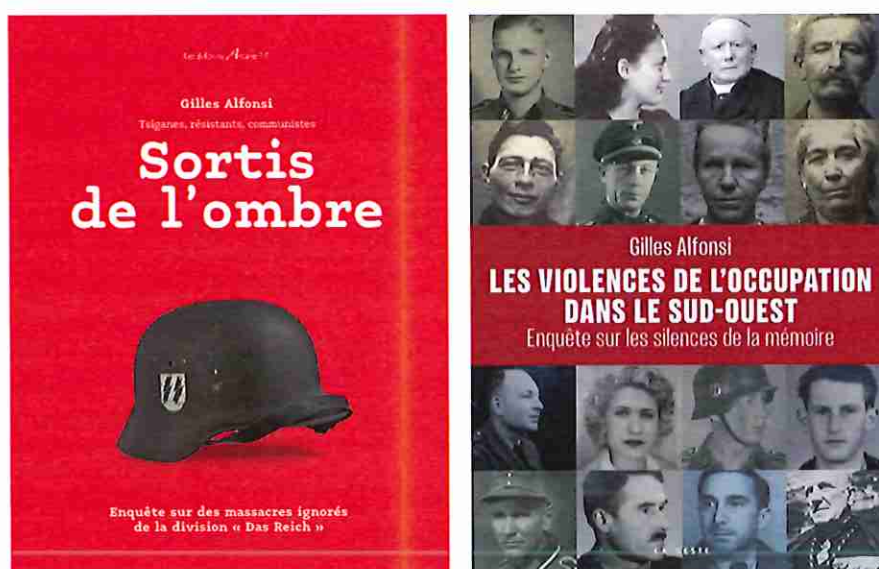
Il convient de souligner l'unité et la singularité de cette sombre journée. Cela n'a pas été fait jusqu'à présent, peut-être pour cette simple raison : les approches des historiens sont souvent départementales. Or, Caudecoste et Saint-Sixte sont des villages du Lot-et-Garonne tandis que Dunes appartient au Tarn-et-Garonne, les deux départements relevant de plus de régions différentes.

Pourtant, cette journée a une spécificité notable par rapport aux nombreuses autres exactions allemandes : elle comporte à la fois, à Saint-Sixte, un massacre de type génocidaire, où les enfants (même en bas âge), les femmes et les hommes sont tués indifféremment, à Caudecoste des exécutions sur le vif de résistants, et à Dunes une pendaison publique collective des résistants dénoncés par des habitants. Ce cumul des motivations et des modes opératoires utilisés par les unités allemandes - au même endroit, le même jour - constitue un évènement unique. ♦

Cette publication a été réalisée par Gilles Alfonsi, en collaboration avec les maires des trois villages. Elle met à profit de **nombreuses recherches et de nombreux témoignages** recueillis depuis 2021.

Merci à tous les habitants qui ont contribué à la rendre possible.

Gilles Alfonsi est l'auteur de deux ouvrages, l'un intitulé *Sortis de l'ombre* (éditions Arcane 17) consacré aux massacres du 23 juin 1944, l'autre intitulé *Les violences de l'Occupation dans le Sud-Ouest* (éditions La Geste), qui évoque les nombreux silences de la mémoire de cette période.



Ces deux ouvrages sont disponibles dans les trois mairies à des tarifs préférentiels pour les habitants. Ils peuvent être commandés dans toutes les librairies de France.

Gilles Alfonsi poursuit ses investigations (collecte de témoignages, de photos, d'objets...). Il peut être contacté directement par mail pour tout échange (gillesalfonsi@free.fr). ♦

Principales sources utilisées pour la réalisation de cette brochure : Archives nationales - Archives départementales (AD) du Lot-et-Garonne - AD du Tarn-et-Garonne - AD de Haute Garonne - Bibliothèque nationale de France - Service historique de la Défense, Vincennes - SHD, Direction des conflits armés et de la justice militaire, Le Blanc - Diocèse de Montauban - Archives de l'Église de France. Les deux ouvrages mentionnés ci-dessus comportent toutes les sources détaillées avec les cotes d'inventaires. Texte rédigé en avril 2024, édité en juin 2024.

Merci à Michèle Kiintz, Pascale Oustrain et Philippe Stierlin pour leurs relectures et à Christophe Génot, Véronique Génot et David Brivoizac pour leur soutien constant.